

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 AVRIL 2018

COMPTE-RENDU

L'an deux mille dix-huit,
et le Jeudi 12 Avril à 9h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François BERNARDINI, Maire d'Istres qui s'est retiré pour la présentation et le vote des Comptes Administratifs 2017 (du point 7 - Compte Administratif 2017 – Budget principal, au point 12 Compte Administratif 2017 - Budget Annexe de la Régie des Agents de la Ville d'Istres).

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs BERNARDINI, JOULIA, CASADO (jusqu'au point 12 - Compte Administratif 2017 - Budget Annexe de la Régie des Agents de la Ville d'Istres), MAYOR, COLSON, PRETOT E., DEROT, GREFF, ARAGNEAU, EINAUDI, GARCIA, TRAMONTIN, BREMAUD, BOUCHAUD, GOUIN, FERRARI (jusqu'au point 43 – Modification du RI unique des activités liées aux domaines relevant du scolaire, de l'animation et du sport), GINIES, WORMES, CISELLO (jusqu'à 10 H 15 - C – Décisions valant délibérations, et à partir du point 13 – Affectation du résultat 2017 – Budget principal), QUET, MORA, ROMAN, CALDIN, GRIMALDI, PRIAUD, AYOT, CAMOIN, DROUVROY, ALVERNHE, FRANCOIS, MOUILLARD, MOUROT S, LEBAN (à partir de 9 H 45 – A - Communications de Monsieur le Maire), PRETOT R. (à partir de 9 H 45 – A - Communications de Monsieur le Maire), JAREMA, BURLES.

Absents excusés :

M. CASADO, Adjoint au Maire, procuration à M. BERNARDINI (à partir du point 13 – Affectation du résultat 2017 – Budget Principal)
Mme CAMBON, Adjointe au Maire, procuration à M. DEROT
Mme GAMBI, Adjointe au Maire, procuration à M. BREMAUD
M. FERRARI, Conseiller Municipal, procuration à M. GARCIA (à partir du point 44 – Contrat de Ville 2018 – Participation au financement de projets retenus dans le cadre de la Politique de la Ville)
Mme CISELLO, Conseillère Municipale, procuration à Mme JOULIA (à partir du point 57 – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer et déposer un permis de démolir sur la parcelle cadastrée CS n° 15, jusqu'au point 12 – Compte Administratif 2017 - Budget Annexe de la Régie des Agents de la Ville d'Istres)
Mme IORIO, Conseillère Municipale, procuration à M. PRETOT R.
M. MOUROT JM., Conseiller Municipal, procuration à Mme MOUROT S.

Absents :

Messieurs DELYANNIS, VALENTIN, LEBAN (jusqu'à 9 H 45 – A - Communications de Monsieur le Maire), PRETOT R. (jusqu'à 9 H 45 – A - Communications de Monsieur le Maire), BESSAAD.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 9 H 00. Madame Céline CAMOIN, désignée comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

A - Communications de Monsieur le Maire

1) Nécrologie

- Attentat du 23 mars 2018

Une minute de silence est observée à la mémoire des victimes des événements tragiques qui se sont déroulés à Carcassonne et à Trèbes : Jean MAZIERES 60 ans, Christian MEDVES 50 ans, Hervé SOSNA 65 ans, Lieutenant-Colonel de Gendarmerie Arnaud BELTRAME 44 ans décédé après s'être substitué à un otage,

Une autre minute de silence est observée à la mémoire de :

- Monsieur Pierre BRUNI, décédé à l'âge de 62 ans, membre actif de la Maison Pour Tous,
- Monsieur Christophe CALVET, décédé à l'âge de 48 ans, a travaillé au Service Propreté de la Ville quelques années,
- Monsieur Claude CAUFFET, décédé à l'âge de 83 ans, ancien militant,
- Monsieur Georges CHARDOT, décédé à l'âge de 80 ans, officier militaire,
- Monsieur Jean-Paul DEBIENNE, décédé à l'âge de 83 ans, membres des anciens combattants,
- Madame Mireille FANO, décédée à l'âge de 83 ans, qui s'était installée à Sulauze en 1968. Son fils, agriculteur, élève sur le domaine des vaches Aubrac et cultive le Foin de Crau,
- Monsieur Jean CAVEZZINI, décédé à l'âge de 88 ans, passionné de boules. Il est à l'origine de l'aménagement de la Place des Cardelles à Entressen,
- Monsieur Yann LEGUENNOU, décédé à l'âge de 30 ans dans une avalanche, kayakiste chevronné natif d'Entressen, fils d'un agent de la commune,
- Monsieur René MARCHON, décédé à l'âge de 95 ans, membre fort de la Maison Pour Tous, féru de modélisme ferroviaire,
- Madame Marguerite ZAPPALORTI, décédée à l'âge de 85 ans. Ancien agent de la commune au sein du Clos de la Roche, elle résidait à Rassuen,
- Monsieur Luc JALABERT, décédé à l'âge de 66 ans, passionné de tauromachie, ancien rejoneador et Directeur des arènes provençales, père du matador Juan BAUTISTA.

2) Développement de la fibre optique

Monsieur le Maire confirme que les dates annoncées aux derniers Conseils de Quartier concernant les logements éligibles à la fibre optique sont respectées : mars 2018 pour les habitants d'Entressen et mai 2018 pour ceux d'Istres. Ce projet est colossal puisque 22 000 logements seront raccordés et 2 000 kilomètres de fibre optique déployés. Il indique que les services de la ville, représentés par Monsieur Christophe IMBERT, détaché spécialement sur ce sujet et Monsieur Patrick GRIMALDI, Conseiller Municipal Délégué notamment aux Numérique et Nouvelles Technologies, et l'aménageur Orange se concertent de façon permanente et efficace.

3) Compteurs LINKY

Monsieur le Maire indique avoir été saisi par des administrés sur la polémique et les inquiétudes suscitées par l'installation des compteurs LINKY. Il précise qu'il ne prendra ni motion ni délibération pour s'opposer au déploiement de ce nouvel équipement car un tel acte n'aurait qu'une portée symbolique. Outre les arguments concrets fournis par ENEDIS, par l'Agence Nationale de fréquence qui a vérifié que les ondes étaient très en deçà des normes en vigueur et l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire et de l'Alimentation qui a conclu à une faible probabilité que l'exposition aux champs magnétiques engendrent des effets sanitaires à courts et à longs termes, la réglementation ne laisse pas au Maire le pouvoir décisionnel. Seul le client peut s'opposer à la pose d'un compteur LINKY.

Face aux troubles occasionnés, la Société ENEDIS est disposée à organiser une réunion à Istres en présence de tous les représentants des CIQ et bailleurs sociaux afin de rassurer les utilisateurs. Monsieur le Maire indique que l'implantation des compteurs LINKY à Istres n'est prévue qu'à partir de novembre 2019. Il tient à respecter la réglementation de manière rigoureuse mais aussi à témoigner d'une certaine vigilance pour dissiper la crainte des citoyens.

4) Dispositif de surveillance Drones

Monsieur le Maire indique que la ville d'Istres est la première commune de France à équiper sa Police Municipale de deux drones destinés à :

- renforcer les dispositifs de sécurité lors des grandes manifestations,
- survoler les massifs forestiers pour éviter les risques d'incendie criminels ou accidentels,
- surveiller les endroits sensibles où trafic et délits peuvent être commis.

Cinq policiers municipaux ont été formés pour manier ce dispositif de surveillance.

5) Château des Baumes

Monsieur le Maire énumère le nombre de pins abattus sur cette parcelle communale soit à cause de racines menaçant gravement leur stabilité soit pour permettre aux entreprises et ouvriers du chantier de confortement du château de stationner. Les trois pins parasols implantés en bosquet seront préservés et resteront communaux après construction de la résidence. En accord avec le promoteur, les arbres abattus pour implanter la bâtiment seront remplacés à l'avant du bosquet par des essences identiques.

Il rappelle que les recettes occasionnées par la vente du foncier au promoteur de la future résidence sera inscrite au compte 024 du budget. Elles permettront le financement des travaux de rénovation du château. Il précise que cette opération est déjà financée à 66 % par la Métropole et par des fonds départementaux, le reste est à la charge de la

commune.

6) Carte scolaire - rentrée de septembre 2018

A la rentrée 2018 les classes de CP des écoles situées en réseaux d'éducation prioritaire (Jules Ferry et Camille Pierron) seront dédoublées.

B – Approbation du Procès Verbal du 21 Décembre 2017

POUR A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

C – Décisions valant délibérations du 12 Février au 26 Mars 2018

Liste des décisions prises par Monsieur le Maire du 12 Février au 26 Mars 2018, conformément à la délégation des attributions prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales dans les conditions prévues à l'article L 2122-23.

URBANISME

57 – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer et déposer un permis de démolir sur la parcelle cadastrée section CS N°15 sise avenue Marcel Roustan

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres, Place aux Istréens, Conseillers Indépendance Citoyenne, MOUILLARD Paul)
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)

58 – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer et déposer une autorisation d'urbanisme en vue de construire sur les parcelles cadastrées section AE N° 23 - 24 et 38

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

63 – Modification de la délibération N°285/17 du 26 octobre 2017 relative à la constitution d'une servitude de passage et de tréfonds entre la Commune, UNICIL et GRDF sur la propriété communale cadastrée section CI N°156 nécessaire au raccordement au gaz

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

64 – Élaboration d'une division en volume sur la propriété communale cadastrée section CK N°175, située 7 rue du Portail Neuf dans le Centre Ancien

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

65 – Acquisition prescriptive du lot-volume 2 existant sur la propriété cadastrée section CK n°175 sise 6 Rue du Portail Neuf

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

66 – Modification de la délibération N°371/17 du 21 décembre 2017 relative à la cession onéreuse du lot N°5 de la copropriété existante sur la parcelle cadastrée section CK N°3 sise Boulevard Léon Jouhaux

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

68 – Modification de la délibération N° 216/16 du 25 juillet 2016 relative à la vente du tènement nécessaire à la réalisation de la Résidence seniors sise Rue Joseph Tournon

- POUR : 35 voix (Liste Nous sommes Istres, MOUILLARD Paul, MOUROT Jean-Michel, MOUROT Sylvie)
- ABSTENTIONS : 5 voix (Listes Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, IORIO Véronique)

69 – Désaffectation et déclassement du domaine public d'une emprise de 54 m² de la Rue Joseph Tournon pour les besoins de numérotation cadastrale. Annule et remplace la délibération n°41/18 du 22 février 2018

- POUR : 35 voix (Liste Nous sommes Istres, MOUILLARD Paul, MOUROT Jean-Michel, MOUROT Sylvie)
- ABSTENTIONS : 5 voix (Listes Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, IORIO Véronique)

70 – Cession onéreuse des propriétés communales cadastrées Section CS N° 13, 14 et 716 sises boulevard Frédéric Mistral

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres, Place aux Istréens, Conseillers Indépendance Citoyenne, MOUILLARD Paul)
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)

FINANCES

1 – Compte de Gestion de l'exercice 2017 – Budget principal

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- 2 – Compte de Gestion de l'exercice 2017 – Budget Annexe du Port des Heures-Clares
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 3 – Compte de Gestion de l'exercice 2017 – Budget Annexe des Parkings
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 4 – Compte de Gestion de l'exercice 2017 – Budget Annexe de la Régie Municipale des Transports
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 5 – Compte de Gestion de l'exercice 2017 – Budget Annexe de la Régie Municipale des Pompes Funèbres
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 6 – Compte de Gestion de l'exercice 2017 – Budget Annexe de la Régie des Agents de la Ville d'Istres
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- Monsieur le Maire, après avoir fait approuver par le Conseil Municipal la nouvelle présidence donnée à Madame Nicole JOULIA, quitte la séance.
- 7 – Compte Administratif 2017 – Budget principal
- POUR : 34 voix (Liste Nous sommes Istres, MOUILLARD Paul, MOUROT Jean-Michel, MOUROT Sylvie)
- CONTRE : 5 voix (Listes Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, IORIO Véronique)
- 8 – Compte administratif 2017 - Budget annexe du Port des Heures-Clares
- POUR : 34 voix (Liste Nous sommes Istres, MOUILLARD Paul, MOUROT Jean-Michel, MOUROT Sylvie)
- ABSTENTIONS : 5 voix (Listes Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, IORIO Véronique)
- 9 – Compte Administratif 2017 - Budget annexe des Parkings
- POUR : 34 voix (Liste Nous sommes Istres, MOUILLARD Paul, MOUROT Jean-Michel, MOUROT Sylvie)
- ABSTENTIONS : 5 voix (Listes Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, IORIO Véronique)
- 10 – Compte Administratif 2017 - Budget annexe de la Régie Municipale des Transports
- POUR : 34 voix (Liste Nous sommes Istres, MOUILLARD Paul, MOUROT Jean-Michel, MOUROT Sylvie)
- ABSTENTIONS : 5 voix (Listes Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, IORIO Véronique)
- 11 – Compte Administratif 2017 - Budget annexe de la Régie Municipale des Pompes Funèbres
- POUR : 34 voix (Liste Nous sommes Istres, MOUILLARD Paul, MOUROT Jean-Michel, MOUROT Sylvie)
- ABSTENTIONS : 5 voix (Listes Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, IORIO Véronique)
- 12 – Compte Administratif 2017 - Budget annexe de la Régie des Agents de la Ville d'Istres
- POUR : 34 voix (Liste Nous sommes Istres, MOUILLARD Paul, MOUROT Jean-Michel, MOUROT Sylvie)
- ABSTENTIONS : 5 voix (Listes Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, IORIO Véronique)
- Monsieur le Maire réintègre la salle du Conseil Municipal, et reprend la présidence de la séance.
- 13 – Affectation du Résultat 2017 - Budget Principal
- POUR : 35 voix (Liste Nous sommes Istres, MOUILLARD Paul, MOUROT Jean-Michel, MOUROT Sylvie)
- ABSTENTIONS : 5 voix (Listes Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, IORIO Véronique)
- 14 – Affectation du Résultat 2017 - Budget Annexe de la Régie Municipale des Transports
- POUR : 35 voix (Liste Nous sommes Istres, MOUILLARD Paul, MOUROT Jean-Michel, MOUROT Sylvie)
- ABSTENTIONS : 5 voix (Listes Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, IORIO Véronique)
- 15 – Budget Primitif 2018 - Budget principal
- POUR : 34 voix (Liste Nous sommes Istres, MOUROT Jean-Michel, MOUROT Sylvie)
- CONTRE : 5 voix (Listes Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, IORIO Véronique)
- ABSTENTION : 1 voix (MOUILLARD Paul)
- 16 – Vote des taux d'imposition 2018
- POUR : 37 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Entressen à Gauche, MOUILLARD Paul, MOUROT Jean-Michel, MOUROT Sylvie)
- ABSTENTIONS : 3 voix (Liste Place aux Istréens, IORIO Véronique)
- 17 – Budget Primitif 2018 - Budget Annexe de la Régie Municipale des Transports
- POUR : 35 voix (Liste Nous sommes Istres, MOUILLARD Paul, MOUROT Jean-Michel, MOUROT Sylvie)
- ABSTENTIONS : 5 voix (Listes Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, IORIO Véronique)
- 18 – Budget Primitif 2018 - Budget Annexe de la Régie Municipale des Pompes Funèbres

- POUR : 35 voix (Liste Nous sommes Istres, MOUILLARD Paul, MOUROT Jean-Michel, MOUROT Sylvie)
- ABSTENTIONS : 5 voix (Listes Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, IORIO Véronique)

19 – Budget Primitif 2018 - Budget Annexe de la Régie des Agents de la Ville d'Istres

- POUR : 35 voix (Liste Nous sommes Istres, MOUROT Jean-Michel, MOUILLARD Paul, MOUROT Sylvie)
- ABSTENTIONS : 5 voix (Listes Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, IORIO Véronique)

20 – Budget Primitif 2018 - Budget Annexe des Parkings (Convention de Gestion)

- POUR : 35 voix (Liste Nous sommes Istres, MOUILLARD Paul, MOUROT Jean-Michel, MOUROT Sylvie)
- ABSTENTIONS : 5 voix (Listes Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, IORIO Véronique)

21 – Autorisations de Programme et Crédits de Paiement – Budget Principal

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres, Place aux Istréens, Conseillers Indépendance Citoyenne, MOUILLARD Paul)
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)

22 – Autorisations de Programme et Crédits de Paiement – Budget Annexe de la Régie Municipale des Pompes Funèbres

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres, Place aux Istréens, Conseillers Indépendance Citoyenne, MOUILLARD Paul)
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)

23 – Attribution de subventions aux associations - Exercice 2018

TABLEAUX A et B

24 – Attribution de subventions exceptionnelles aux associations – Exercice 2018

Société de Chasse d'Istres (Exceptionnelle) 5 000,00 €

A vos Baskets (Exceptionnelle) Marathon du Médoc 2 000,00 €

Association pour le Ranquet (Exceptionnelle) 25 ans de la fête du Ranquet 2 000,00 €

Istres Sport Cyclisme (Exceptionnelle) 2 000,00 €

Boule Sauvage (Exceptionnelle) Les cérémonies des 70 ans de sa création 1 500,00 €

Istres Sports Badminton (Exceptionnelle) 7e édition du Tournoi National 1 500,00 €

Association Entrée Libre (Exceptionnelle) Les journées du fait main 500,00 €

Istres Judo (championnat de France à Clermont-Ferrand) 448,00 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

AS Collège Elie Coutarel (championnat de France à Laval) 500,00 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS (sauf MM. BERNARDINI, PRETOT E., TRAMONTIN qui ne prennent pas part au vote)

Foyer socio-éducatif du Collège Daudet (Séjour en Angleterre) 3 000,00 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS (sauf MM. BERNARDINI, QUET, BREMAUD qui ne prennent pas part au vote)

Centre Social et d'Animation Pierre Miallet (Anniversaire des 40 ans CSAPM) 2 000,00 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS (sauf MM. BERNARDINI, BREMAUD, GREFF, TRAMONTIN, WORMES qui ne prennent pas part au vote)

25 – Attribution de subventions aux régies municipales et établissements publics - Exercice 2018

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

26 – Rapport d'activité 2017 des structures locales des organisations syndicales subventionnées par la commune

PAS DE VOTE

27 – Attribution de subvention à l'Union Locale des syndicats C.G.T. d'Istres - Exercice 2018

- POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Conseillers Indépendance Citoyenne)
- CONTRE : 1 voix (MOUILLARD Paul)

28 – Attribution de subvention au syndicat C.G.T. des Territoriaux de la Ville d'Istres - Exercice 2018

- POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Conseillers Indépendance Citoyenne)
- CONTRE : 1 voix (MOUILLARD Paul)

29 – Attribution de subvention à l'Union Locale des syndicats C.F.T.C. d'Istres - Exercice 2018

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- 30 – Attribution de subvention au syndicat C.F.T.C. des Territoriaux de la Ville d'Istres - Exercice 2018
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 31 – Attribution de subvention à l'Union Locale des syndicats Force Ouvrière d'Istres - Exercice 2018
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 32 – Attribution de subvention au syndicat Force Ouvrière des Territoriaux de la Ville d'Istres - Exercice 2018
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 33 – Attribution de subvention à l'Union Locale des syndicats C.F.D.T. d'Istres - Exercice 2018
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 34 – Attribution de subvention au syndicat UNSA des Territoriaux de la Ville d'Istres - Exercice 2018
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 35 – Attribution de subvention au syndicat SNUTER13-FSU des Territoriaux de la Ville d'Istres - Exercice 2018
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 36 – Régie Municipale des Pompes Funèbres - Remise gracieuse de dette
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 37 – Transfert partiel des résultats 2017 des budgets annexes du port des Heures Claires et des parkings à la Métropole Aix-Marseille-Provence
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 38 – Transfert des emprunts de la régie des parkings à la Métropole Aix-Marseille-Provence au 1er janvier 2018
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 39 – Transformation de la Société Publique Locale (SPL) Pôle Aéronautique Istres - Etang de Berre en Société d'Economie Mixte (SEM)
- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres, Place aux Istréens, Conseillers Indépendance Citoyenne, MOUILLARD Paul)
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)
- 40 – SPL Pôle aéronautique Istres - Etang de Berre - avance en compte courant d'associés
- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres, Place aux Istréens, Conseillers Indépendance Citoyenne, MOUILLARD Paul)
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)
- 41 – Tarif exceptionnel d'hébergement sur le centre d'Istremont dans le cadre du défi Rock and Road
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 42 – Adhésion de la Ville d'Istres/Maison Régionale de Santé à l'association Comité départemental d'éducation et de promotion de la santé des Bouches-du-Rhône (Codeps 13)
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ADMINISTRATION GENERALE

- 43 – Modification du Règlement Intérieur unique des activités liées aux domaines relevant du Scolaire, de l'Animation et du Sport
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 44 – Contrat de Ville 2018 - Participation au financement de projets retenus dans le cadre de la Politique de la Ville.
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 45 – Convention Cadre entre le Conseil de Territoire Istres-Ouest Provence et la commune d'Istres relative à la mise en place d'un partenariat avec les services de compétence communale accueillant des publics jeunes
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 46 – Nuits d'Istres - Modalités et Convention de Partenariat
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 47 – Demande de subvention auprès du Conseil Régional PACA dans le cadre de l'aide à l'Amélioration de la Forêt Communale et à la Défense contre les Incendies

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

48 – Approbation de la Tranche 2018 du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement 2014-2019 conclu avec le Conseil Départemental des Bouches du Rhône

- POUR : 35 voix (Liste Nous sommes Istres, MOUILLARD Paul, MOUROT Jean-Michel, MOUROT Sylvie)
- ABSTENTIONS : 5 voix (Listes Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, IORIO Véronique)

49 – Demande de subventions auprès de la Métropole Aix Marseille Provence dans le cadre des Fonds de Concours 2018

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

50 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône relative aux travaux de proximité 2018 pour l'installation de ventilateurs-plafonniers dans les écoles

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

51 – Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse dans le cadre des aides pour les démarches « zéro pesticide » pour l'investissement en matériel alternatif

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

PERSONNEL

52 – Protocole d'accord portant sur le temps de travail des agents de la collectivité et du C.C.A.S.

- POUR : 37 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Entressen à Gauche, MOUILLARD Paul, MOUROT Jean-Michel, MOUROT Sylvie)
- ABSTENTIONS : 3 voix (Liste Place aux Istréens, IORIO Véronique)

53 – Approbation du Règlement Intérieur de la Gestion du Temps

- POUR : 37 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Entressen à Gauche, MOUILLARD Paul, MOUROT Jean-Michel, MOUROT Sylvie)
- ABSTENTIONS : 3 voix (Liste Place aux Istréens, IORIO Véronique)

54 – Approbation du Guide d'Accueil des agents de la collectivité et du C.C.A.S.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

55 – Avenant à la convention de mise en œuvre de la médecine préventive avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes Alpes.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

URBANISME

56 – Renouvellement de la Convention d'intervention foncière entre la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) Provence-Alpes-Côte-d'Azur et la Commune d'Istres.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Monsieur Eric CASADO est désigné pour représenter la collectivité auprès de la SAFER

59 – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer et déposer une déclaration préalable de travaux et une demande d'autorisation d'aménager, pour un Etablissement Recevant du Public (ERP) dans l'immeuble en copropriété dénommée Les Restoubles à Entressen

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

60 – Conclusion d'un bail professionnel au profit de la SCM MEDIACTIONS sur le local Ex-Agence Postale d'Entressen sis Copropriété du Centre Commercial Le Restouble

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

61 – Conclusion d'un bail au profit de FREE Mobile pour l'implantation d'équipements techniques et d'antennes sur la parcelle cadastrée section CO N°19 sur le Moulin de Grignan

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres, Place aux Istréens, Conseillers Indépendance Citoyenne, MOUILLARD Paul)
- CONTRE : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)

62 – Compromis de vente au profit de Ouest Provence Habitat de l'ancien logement du Chef de Poste d'Entressen - Lot 23p et 24 de la copropriété existante Centre Commercial les Restoubles cadastrée Section DW n°133 à 137, sise chemin des Pas Perdus

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

67 – Modification de la délibération N°375/17 du 21 décembre 2017 relative à la promesse de vente entre la Collectivité et l'Association la Chrysalide de Martigues et du Golfe de Fos

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

DIVERS

71 – Pose d'une plaque commémorative

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

72 – Proposition de la Charte d'Engagement pour l'organisation de manifestations éco-responsables

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- Questions orales de Messieurs Paul MOUILLARD et Robin PRETOT
Compteurs LINKY

La réponse a été donnée lors des communications.

- Question orale de Monsieur Michel LEBAN

Stationnement de bus sur le parking du site anciennement L'EQUIPE appartenant à une compagnie privée de transport
Monsieur le Maire rappelle que par décision n° 559/17 du 14 Septembre 2017, la Ville, par convention à titre onéreux, a mis à disposition au profit de la SAS TRANSDEV ISTRES les extérieurs de la propriété communale Avenue Régis LHUILLIER, pour permettre le stockage de ses bus, moyennant un loyer de 23 600 Euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 H 05

Fait à ISTRES le 13 Avril 2018

Le Maire d'Istres,



François BERNARDINI

SUBVENTIONS SANS CONDITION D'OCTROI

Libellé	Montant	Vote
123 BEBE	3 150 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
A VOS BASKETS	630 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
AC&VG VICTIMES DE GUERRES	2 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ADIRP ASS DEPORTES INTERNES RESISTANTS	2 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
AIDE AUX ECOLIERS D'AMBANJA	600 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
AMICALE CCFF	2 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
AMICALE DE LA BOULE GAZEUSE	4 500 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf M. BERNARDINI qui ne prend pas part au vote)
AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES	1 980 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
AMICALE DES PLAISANCIERS ETANG BERRE	1 080 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
AMICALE DES RETRAITES D'ASCOMETAL	900 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	4 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
AMICALE DES VEUVES ET ANCIENS DE DASSAULT	360 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
AMICALE PERCHE ISTREENNE	1 350 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
AMICALE PHILATELIQUE	450 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
AMMAC AMICALE DES MARINS ET ANCIENS COMBATTANTS	2 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf M. BOUCHAUD qui ne prend pas part au vote)
ASS ANTONIN HEINTZ POUR LE SOURIRE D'UN ANGE	2 700 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ASS DES ANCIENS DE LA BASE CHARLES MONIER	432 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ASS DES EAUX PLUVIALES DES PIBOULES VERTES	500 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ASS DES HABITANTS DE L'OREE DU PARC	630 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ASS DES LOCATAIRES HLM LES ARNAVAUX	400 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ASS DES LOCATAIRES HLM MEDITERRANEE	500 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ASS DES RETRAITES DE LA SIDERURGIE & METALLURGIE	1 350 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ASS LA CARDALINE	2 225 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf Mme GINIES qui ne prend pas part au vote)
ASS LES AMIS DU VIEIL ISTRES	6 500 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ASS LES DRYADES	500 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ASS LES HABITANTS DU VIEIL ISTRES	3 100 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ASS LOU BAOU TROUCA	500 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ASS POUR LE RANQUET	3 500 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ASS QUARTIER BAYANNE	1 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ASS QUARTIER CAMPAGNE BAÏLE	700 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ASS QUARTIER LES CRAUX SUD	300 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ASSO PLAISANCIERS PORT HEURES CLAIRES	1 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ASSOCIATION COLLEGE COUTAREL	1 530 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ASSOCIATION COLLEGE DAUDET	1 620 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ASSOCIATION COLLEGE PASTEUR	1 350 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ASSOCIATION COLLEGE SAVARY	475 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ASSOCIATION DES JARDINIERS DE TARTUGUES	720 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ASSOCIATION DES JARDINIERS DU GRAND SUD	2 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ASSOCIATION FAMILIALE ISTRES	6 300 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ASSOCIATION FRANCAISE SCLEROSE EN PLAQUES	100 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ASSOCIATION LYCEE RIMBAUD	2 250 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf M. DEROT qui ne prend pas part au vote)
ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE ISTREENNE	3 800 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ASSOCIATION USEP ISTRES	3 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ATELIER D'LN	10 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
BOXE FRANCAISE ISTREENNE	1 425 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
CABRIOLE	13 775 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
CALLIOPE	1 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
CARITHON	3 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf Mme WORMES qui ne prend pas part au vote)
CENTRE CULTUREL MEDITERRANEEN D'ISTRES	1 840 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
CHALLENGE ISTREEN ROGER DUPOND	1 900 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf M. BOUCHAUD qui ne prend pas part au vote)
CHEVAL MARIN ISTRES FOS	1 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES

SUBVENTIONS SANS CONDITION D'OCTROI

Libellé	Montant	Vote
CHORALE PROVENCALE D'ISTRES	2 700 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf Mme JOULIA qui ne prend pas part au vote)
CIQ CHARMILLES ET ASS PROPRIETAIRES	150 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
CIQ CLOS DES VIEUX MAS	200 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
CIQ DU BOUCASSON& BRUANTS	800 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf Mme MORA qui ne prend pas part au vote)
CIQ ETANG DE L'OLIVIER	1 500 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
CIQ FEUILLANTINES	700 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
CIQ HEURES CLAIRES	1 500 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
CIQ BOCAGERES	200 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
CIQ LA PREDINA	1 500 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
CIQ LES GARGOUILLES	500 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
CIQ LES MAURETTES	700 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
CIQ LES RESIDANTS DU QUARTIER DU PREPAOU	500 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
CIQ PONT DE CANADEL	750 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
CIQ TANTE MARIE	1 440 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf Mme MORA qui ne prend pas part au vote)
CIQ TRIGANCE	2 200 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf Mme ROMAN qui ne prend pas part au vote)
CLUB BILLARD ISTREEN	1 350 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
CLUB ENTREPRISES OUEST PROVENCE	4 500 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
CLUB NAUTIQUE ISTRES	3 325 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
CLUB SPORTIF BA 125	1 800 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
CLUB TAURIN PAUL RICARD ENTRESSEN	4 940 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf Mmes TRAMONTIN et WORMES qui ne prennent pas part au vote)
COMITE DES FETES DE RASSUEN	15 500 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
COMITE DU FOIN DE CRAU	810 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf Mme TRAMONTIN qui ne prend pas part au vote)
COMITE FETE DES BERGERS	4 500 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
COMITE ISTREEN DU MOUVEMENT DE LA PAIX	180 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
COMITE JUMELAGE ISTRES RADOLFZELL	3 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf MM. BERNARDINI, BOUCHAUD, CAMBON qui ne prennent pas part au vote)
COMITE LOCAL LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES	11 700 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
CROIX ROUGE	5 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
DÉFENSE DES VICTIMES DES MALADIES PROFESSIONNELLES	2 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
DÉFENSE KARATE TRAINNING ISTREEN	6 650 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
DÉTENTE PASSION	2 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
DROUJBA TCHERNOBYL FRANCE	270 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf Mme ROMAN qui ne prend pas part au vote)
ÉCOLE DE BOWLING D'ISTRES	1 350 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ECURIE AURELIENNE	1 350 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ENSEMBLE VOCAL PASSACAILLE	1 800 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ENTRAIDE SOLIDARITE 13	1 800 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ENTRE CES MOTS	1 080 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ENTRE LIBRE ATELIER CREATEURS	2 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
EOLE EVASION	630 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
EPONA	11 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf MM. DEROT, CISELLO qui ne prennent pas part au vote)
ESCOLO DI ARNAVEU	720 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ESEI BASKET	8 075 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf Mme WORMES qui ne prend pas part au vote)
ESEI CANOE KAYAK	13 340 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ESEI CYCLOTOURISME LA ROUE LIBRE	2 500 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ESEI GYM VOLONTAIRE	5 900 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ESEI JUDO	2 850 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ESEI VOILE	8 540 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ESPEREN	2 700 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ESPOIR HANDICAP ISTRES AEHI	700 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES

SUBVENTIONS SANS CONDITION D'OCTROI

Libellé	Montant	Vote
ET LE CINE VA	3 150 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
EVENEMENT	2 700 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
FLO POKER CLUB	900 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
FNACA ANCIENS COMBATTANTS ALGERIE MAROC	2 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
FOOTBALL LOISIR ISTRES SOLIDARITE	1 425 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
FOYER SOCIO EDUC LEP SAINT CHAMAS LES FERRAGES	500 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
FOYER SOCIO EDUC CES PASTEUR	4 080 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf MM. BERNARDINI, AYOT qui ne prennent pas part au vote)
FRF SASS LA CHAUMIERE	521 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
HARMONIE MUNICIPALE ETOILE D'ISTRES	14 400 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf MM. BERNARDINI, JOULIA qui ne prennent pas part au vote)
ICAP (ASSISTANCE INFORMATIQUE)	3 600 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
IGESA INSTITUTION DE GESTION SOCIAL ARMEES	720 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
INITIATIVE OUEST PROVENCE	4 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ISTRES FUTSALL	2 090 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ISTRES MULTIPASSIONS	900 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ISTRES SPORTS AIKIDO	1 170 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ISTRES SPORTS ALPILLE VOL LIBRE	2 375 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ISTRES SPORTS BADMINTON	8 625 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ISTRES SPORTS BOWLING	3 800 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ISTRES SPORTS CYCLISME	9 500 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ISTRES SPORTS CYCLOTOURISME	3 420 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ISTRES SPORTS ESCRIME	8 906 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ISTRES SPORTS GYM VOLONTAIRE	3 800 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ISTRES SPORTS GYMNASTIQUE RYTHMIQUE	6 175 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ISTRES SPORTS JUDO	10 450 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ISTRES SPORTS NATATION SYNCHRONISE	6 300 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ISTRES SPORTS PECHE SPORTIVE	1 710 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf M. DEROT qui ne prend pas part au vote)
ISTRES SPORTS RANDO LA PIERRE TROUVE	540 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ISTRES SPORTS TAICHI CHUAN	1 350 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ISTRES SPORTS TIR A L'ARC	4 845 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ISTRES SPORTS TRIATHLON	11 400 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
JEUNES ET SOLIDAIRES	1 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
L'ECOLE DU CHAT ISTREEN	3 150 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
LA BOULE DES MAGNANS	1 140 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
LA BOULE HUMIDE	4 275 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
LA BOULE SAUVAGE	5 225 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
LA CHRYSALIDE	3 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf MM. CISELLO, GINIES qui ne prennent pas part au vote)
LA FLECHE ENTRESSENOISE	2 850 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
LA GARE EN FETE	3 465 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
LA PREVENTION ROUTIERE	500 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
LES AMIS DE GONSE	6 750 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
LES CONSTELLATIONS ISTREENNES	2 880 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
LES GUERRIERS DU LENDEMAIN	1 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
LES KOKINOUS	1 800 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
LES ORCHESTRUCTIBLES	3 600 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
LES PETITS LOUPS D'ENTRESSEN	1 500 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
LES RESTAURANT DU COEUR RELAIS DU COEUR	9 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
LES TROUBADOURS D'ISTRES	1 080 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME	1 800 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX	2 700 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
LOU TRELUS	5 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
MAISON DES JEUNES DE BAYANNE	4 500 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
MAX OBJECTIF GRAND PRIX	5 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
MELODY MAKER	2 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES

SUBVENTIONS SANS CONDITION D'OCTROI

Libellé	Montant	Vote
MON ATELIER RESSOURCE	525 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
NACHA SLAVIANKA	500 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
NEWBIE EVENTS	4 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
OBSERVATOIRE DE LA LAÏCITE DE PROVENCE ET ISTRES	1 300 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf Mme GAMBI qui ne prend pas part au vote)
OISEAU CLUB D'ISTRES	2 160 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ORGANON ART COMPAGNIE	3 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
PARALYSES DE FRANCE	450 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
PHOTECHANGE	900 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
PIJETTE ET COMPAGNIE	1 500 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
PLATEFORME D'ART SOLIDAIRE	900 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
POTAGER ISTREEN DES MAURETTES	1 620 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf MM. EINAUDI, BREMAUD, QUET, ALVERNHE qui ne prennent pas part au vote)
PRECIPITE	2 700 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
PUGIL ISTRES	13 986 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
RAGE RIDER'S	700 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ROLLER ISTREEN	4 050 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
RUGBY CLUB PROVENCE	10 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
SAINT ETIENNE RENAISSANCE	1 800 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf M. GARCIA qui ne prend pas part au vote)
SB FASHION 13	6 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
SECOURS CATHOLIQUE	4 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
SHOTOKAN ENTRESSEN	3 895 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
SNSM SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER	1 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
SOCIÉTÉ DE CHASSE ENTRESSEN	1 350 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
SOCIETE DE TIR ISTRES FOS	5 700 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
SOCIETE JOUTEURS ISTREEN	4 750 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
SOCIETE NATIONALE D'ENTRAIDE DES MEDAILLES	2 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
SOCIETE PECHE BAUSSENQ	950 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
SOUVENIR FRANCAIS	2 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf M. BERNARDINI qui ne prend pas part au vote)
SPACEBUS FRANCE	2 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
TEAM MOUSTIQUOPATHE	1 900 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
TEAM THAI BOXING	1 900 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
TORO CLUB PAUL RICARD ISTREEN	14 250 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
TOUR DE JEU	1 170 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
TOUT POUR LE CHAT	900 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
TOUT TERRAIN ORGANISATION	1 900 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
UFC QUE CHOISIR	630 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
UNACITA ANCIEN D'INDOCHINE TOE AFRIQUE NORD	2 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
UNION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIO CULTURELS DES BDR	4 200 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
UNION DES DELEGUES DEPARTEMENTAUX EDUCATION NATIONALE	300 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
VENT DES ARTS	450 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
VIE LIBRE	1 800 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
VIEILLES GUIMBARDES VIEILLES BECANES	3 600 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
VITA NOVA	2 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
YAMANOUNOU	2 700 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES

SUBVENTIONS SOUMISES A CONDITION D'OCTROI

Libellé	Montant	Vote
ASS CULTURE ARTS PLASTIQUES ET PATRIMOINE	167 649 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf MM. BERNARDINI, JOULIA, GINIES qui ne prennent pas part au vote)
ASS NAUTIQUE OMNISPORT ISTREENNE	26 835 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
CENTRE ÉQUESTRE ISTRES	35 100 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf MM. DEROT, CALDIN, GAMBI, GINIES, LEBAN qui ne prennent pas part au vote)
CENTRE SOCIAL DES QUARTIERS SUD	411 608 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf MM. BERNARDINI, BREMAUD, GREFF, CAMOIN qui ne prennent pas part au vote)
CENTRE SOCIAL ET D'ANIMATION PIERRE MIALLET	530 285 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf MM. BERNARDINI, GREFF, TRAMONTIN, BREMAUD, WORMES qui ne prennent pas part au vote)
CENTRE SOCIAL LA FARANDOLE	345 613 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf MM. BREMAUD, CAMOIN qui ne prennent pas part au vote)
CLCV CONSOMMATION LOGEMENT CADRE DE VIE	19 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
COLINE	56 700 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf Mme JOULIA qui ne prend pas part au vote)
COMITE FETE D'ENTRESSEN	23 400 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf Mme TRAMONTIN qui ne prend pas part au vote)
COMITE FETE DE RASSUEN	15 500 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ESEI FOOTBALL	16 340 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ESEI TENNIS	22 325 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ESPACE PLURIEL JEUNES	305 417 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf MM. BERNARDINI, JOULIA, CAMOIN, ALVERNHE qui ne prennent pas part au vote)
ETOILE GYMNIQUE ISTRES ENTRESSEN	111 431 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
FIL D'ARIANE	638 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
FOOTBALL CLUB ISTREEN	268 785 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf M. DEROT qui ne prend pas part au vote)
FOOTBALL CLUB ISTRES RASSUEN	95 335 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
GAT AND CO	45 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
GROUPEMENT ISTREEN DES PROFESSIONS DE SANTÉ	45 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ISTRES PROVENCE HANDBALL	1 462 901 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ISTRES PROVENCE VOLLEY	463 598 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf M. DEROT qui ne prend pas part au vote)
ISTRES SOLIDARITÉ	16 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ISTRES SPORTS ATHLÉTISME	20 074 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ISTRES SPORTS BASKET	70 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ISTRES SPORTS HALTÉROPHILIE	21 375 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ISTRES SPORTS NATATION	16 705 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ISTRES SPORTS TENNIS	102 653 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ISTRES SPORTS TENNIS DE TABLE	190 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ISTRES SPORTS VTT	19 865 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
ISTRES TEMPS LIBRE ÉVASION	366 142 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf MM. BERNARDINI, GREFF, QUET, CALDIN, FERRARI, GINIES, IORIO qui ne prennent pas part au vote)
JEUNESSE SPORTIVE ISTREENNE	30 400 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
L'AVANCÉE	61 295 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf M. EINAUDI qui ne prend pas part au vote)
LE MAILLON	473 000 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
LES BOUTIQUES D'ISTRES	30 150 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
MAISON POUR TOUS	462 021 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf MM. BERNARDINI, BREMAUD qui ne prennent pas part au vote)
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	242 866 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf MM. DEROT, CALDIN qui ne prennent pas part au vote)
PÉGASE	22 500 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES
PULSION	232 927 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES (sauf Mme JOULIA qui ne prend pas part au vote)
SOCIÉTÉ DE CHASSE ISTRES VILLE NOUVELLE	47 475 €	POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES